

Association du personnel de la direction des affaires culturelles de Guadeloupe  
GwaDAC'kilti é spò  
28 rue Perrinon  
97100 BASSE TERRE

**Procès-verbal de l'assemblée générale constitutive du 29 MAI 2015**

Le 29 mai 2015 à 10 heures, les fondateurs de l'association du personnel de la DAC Guadeloupe se sont réunis en assemblée générale constitutive dans la salle de réunion de la DAC Guadeloupe, 28 rue Perrinon à Basse-Terre.

Sur les 30 agents de la direction des affaires culturelle de Guadeloupe, 10 agents participent à l'assemblée générale.

L'assemblée générale désigne Daniel BIBRAC en qualité de président de séance et Patricia SARTENA en qualité de secrétaire de séance.

Le président de séance met à la disposition des présents le projet de statuts de l'association et rappelle que l'assemblée générale constitutive est appelée à statuer sur l'ordre du jour suivant :

- présentation du projet de constitution de l'association;
- présentation du projet de statuts;
- adoption des statuts;
- désignation des premiers membres du bureau;
- pouvoirs en vue des formalités de déclaration et publication.

Enfin, le président expose les motifs du projet de création de l'association et ouvre la discussion. Un débat s'instaure entre les membres de l'assemblée.

Yann Le Pen présente le projet de statuts de l'association qui compte tenu du faible nombre de personnes pouvant y adhérer, soit les trente agents de la DAC, ne comprendra pas de conseil d'administration puisqu'il sera aisément de convoquer une assemblée générale en tant que de besoin.

La discussion s'ouvre sur le nombre de personnes que comprendra le bureau et la durée de leur mandat.

Une question est posée concernant la possibilité pour la famille de l'adhérent de participer aux activités proposées par l'association (conjoint, enfants). Les familles pourront naturellement participer aux activités de l'association sans s'acquitter des droits d'adhésion mais sans bénéficier de prise en charge financière par l'association.

Tous les agents sont invités à proposer un nom pour l'association. Après échanges, l'intitulé « GwaDAC'kilti é spò » recueille l'assentiment général.

Concernant le montant de la cotisation et après échanges il est proposé le montant de 20 euros annuel, sachant que pour 2015 celui-ci est ramené à 5 euros compte tenu du peu de mois restant à courir.

Concernant les démarches administratives, Yann Le Pen est chargé de procéder aux formalités de publication, de faire une demande de siret ainsi que d'ouvrir un compte bancaire, Daniel BIBRAC de faire établir des devis pour réaliser les cartes de membre et Patricia SARTENA de finaliser les demandes de tarifs préférentiels (magasins, centre de sport, cinéma, kayak...).

Patricia SARTENA propose également aux agents de se positionner sur un tableau recensant leurs besoins, leurs désirs et présente le programme prévisionnel d'actions pour le dernier trimestre 2015 :

- places de cinéma
- tarifs préférentiels dans certains magasins
- volet sport : initiation au tennis, au kayak
- sortie culturelle fonction des programmes proposés (auditorium, archipel, Sonis...)

D-B

YCP

-Visite du Mémorial Acte  
-sortie dans la Mangrove à Sainte Rose avec un biologiste

Ainsi, en septembre, le bureau proposera le programme d'actions finalisé et fera une demande de subvention auprès de la direction de la DAC.

Une réunion de l'ensemble des adhérents en assemblée générale est prévue en décembre pour préparer le programme 2016 et présenter le bilan 2015.

Après quoi, personne ne demandant plus la parole, le président met successivement aux voix les délibérations suivantes.

**1<sup>re</sup> délibération :** L'assemblée générale adopte les statuts dont le projet lui a été soumis.  
Cette délibération est adoptée à l'unanimité.

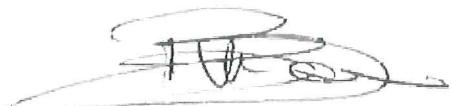
**2<sup>de</sup> délibération :** L'assemblée générale constitutive désigne en qualité de premiers membres du bureau :

-BIBRAC Daniel, Alain, français, rue Ferdinand Vignal, 97113 Gourbeyre, fonctionnaire à la DAC.  
-SARTENA Patricia, française, 24 résidence le Houëlmont Marina de Rivière Sens 97 113 Gourbeyre, fonctionnaire à la DAC ;  
-LE PEN Yann, Guy, français, Batavia, 17 résidence Les Monts Caraïbes, 97141 Vieux-Fort, fonctionnaire à la DAC ;  
-GLARIS, François, Marius, français, Espérance, 97111 Morne-à-l'Eau, fonctionnaire à la DAC ;  
-COUSIN Elise, Pauline, française, Chez Monsieur Michineau, Soret, Route de Matouba, 97141 Vieux-Fort, fonctionnaire à la DAC ;  
-YVON Tristan, Marie Joseph, français, 17 résidence Cadet, Rivière Sens, 97113 Gourbeyre, fonctionnaire à la DAC ;

Conformément aux statuts, cette désignation est faite pour une durée expirant lors de l'assemblée générale qui sera appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2015.

Les membres du bureau ainsi désignés acceptent leurs fonctions.

**3<sup>me</sup> délibération:** L'assemblée générale constitutive donne pouvoir au bureau en vue des formalités de déclaration et publication.  
Cette délibération est adoptée à l'unanimité.



BIBRAC Daniel  
Président.

  
LE PEN Yann  
Trésorier

MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DE LA COMMUNICATION  
Secrétariat général

DEMANDE DE SUBVENTION

EXERCICE **2016**

INTITULE DE L'ASSOCIATION

**Gwadac'Kilti e Spo**

N° de SIRET :

**81404547200010**

Adresse :

**28 rue Perrinon 97100 Basse Terre**

Téléphone :

**590411449**

Date de la dernière assemblée générale :

**29/05/15**

Composition du bureau :

président(e)	<b>Daniel Bibrac</b>
vice président(e)	<b>Patricia Sartena</b>
secrétaire	<b>Elise Cousin</b>
secrétaire adjoint(e)	<b>Tristan Yvon</b>
trésorier(e)	<b>Yann Le Pen</b>
trésorier(e) adjoint(e)	<b>François Glaris</b>

Nombre d'agents rémunérés par la DRAC, le service ou l'établissement :

**29**

Nombre d'adhérents :

Internes :	<b>26</b>
dont	<b>25</b>
Externes :	<b>1</b>

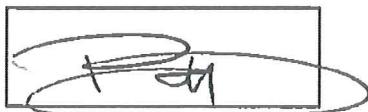
Montant des adhésions par catégorie :      **5 euros en 2015 (plus pour ceux qui le souhaitent)**  
**20 euros en 2016**

PROJET DE BUDGET 2016 CREDIT HORAIRE \*

Gwadac'Kilti e Spo	Nom, Prénom	Grade	Affectation	Fonction associative	Nbre d'heures
1					
2					
3					

\* 72 heures de décharge à répartir entre trois agents au maximum

Signature du président de l'association :



Gwadac'Kilti e Spo

		Budget 2014		Budget 2015		Budget 2016	
		Exécuté en euros		projet voté en euros		Prévision d'exécution au 31/12 en euros	
		RECEPTE	DÉPENSE	REÇUITE	DÉPENSE	REÇUITE	DÉPENSE
<b>Gwadac'Kitti e Spo</b>							
<b>ACTIVITÉS CULTURELLES</b>							
Découverte jardin créole				100,00 €	150,00 €	100,00 €	150,00 €
Atelier tressage coco				100,00 €	150,00 €	100,00 €	150,00 €
Atelier découverte gwoka							
Cours de cuisine créole et dégustation							
cultures							
<b>TOTAL (4)</b>	- €	200,00 €	300,00 €	200,00 €	300,00 €	300,00 €	450,00 €
<b>BILLETTERIE</b>							
cinéma							
spectacles							
archipel							
festival de blues de Marie-Galante							
<b>TOTAL (5)</b>	- €	400,00 €	650,00 €	400,00 €	650,00 €	600,00 €	975,00 €
<b>TOTAL (4)+(5)</b>	- €	600,00 €	950,00 €	600,00 €	950,00 €	1 600,00 €	2 475,00 €
						1 900,00 €	2 925,00 €

17

		Budget 2014		Budget 2015		Budget 2016	
		Exécute en euros		projet voté en euros		prévision d'exécution au 31/12 en euros	
		RECETTE	DEPENSE	RECETTE	DEPENSE	RECETTE	DEPENSE
<b>Gwadac'Kilti e Spo</b>							
ACTIVITES SPORTIVES		- €	- €	- €	- €	- €	- €
Baptême plongée						200,00 €	300,00 €
Initiation au golf						300,00 €	450,00 €
Initiation au tennis						60,00 €	90,00 €
sport4							
<b>TOTAL (6)</b>		<b>- €</b>	<b>- €</b>	<b>- €</b>	<b>- €</b>	<b>560,00 €</b>	<b>840,00 €</b>
VOYAGES ET SORTIES							
Sorite Kayak îlets Pigeon		100,00 €	150,00 €	100,00 €	150,00 €	100,00 €	150,00 €
Sortie bateau petit cul sac marin		180,00 €	270,00 €			200,00 €	300,00 €
Découverte de la mangrove en kayak						180,00 €	270,00 €
Journée petit cul de sac marin avec un naturaliste		100,00 €	150,00 €			150,00 €	260,00 €
Découverte faune/flore forêt Malouba						120,00 €	180,00 €
<b>TOTAL (7)</b>		<b>- €</b>	<b>380,00 €</b>	<b>570,00 €</b>	<b>100,00 €</b>	<b>750,00 €</b>	<b>1 160,00 €</b>
DIVERS							
fonds de roulement							500,00 €
charges exceptionnelles							
<b>TOTAL (8)</b>		<b>- €</b>	<b>- €</b>	<b>- €</b>	<b>- €</b>	<b>- €</b>	<b>500,00 €</b>
<b>TOTAL (6)+(7)+(8)</b>		<b>- €</b>	<b>- €</b>	<b>380,00 €</b>	<b>570,00 €</b>	<b>100,00 €</b>	<b>1 310,00 €</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>- €</b>	<b>- €</b>	<b>2 125,00 €</b>	<b>1 874,00 €</b>	<b>1 855,00 €</b>	<b>1 454,00 €</b>
						<b>5 811,00 €</b>	<b>5 811,00 €</b>

Gwadac'Kilti e Spo	Coût total de l'activité (1)	Nombre de participants (2)	Coût total par participant (3)	Financement association (4)	Financement participants (5)	Taux de subvention sur crédits Cras (6)
Activités sociales						
Cadeaux Noël (part. AAS en recette)			- €	- €		
Noël			- €	- €		
Activités culturelles						
Découverte jardin créole	150,00 €	10	15,00 €	50,00 €	100,00 €	33,33%
Atelier tressage coco	150,00 €	10	15,00 €	50,00 €	100,00 €	33,33%
Billetterie						
cinéma	650,00 €	25	26,00 €	250,00 €	400,00 €	38%
Activités sportives						
Voyages et sorties						
Sorcie Kayak Ilets Pigeon	150,00 €	10	15,00 €	50,00 €	100,00 €	33%

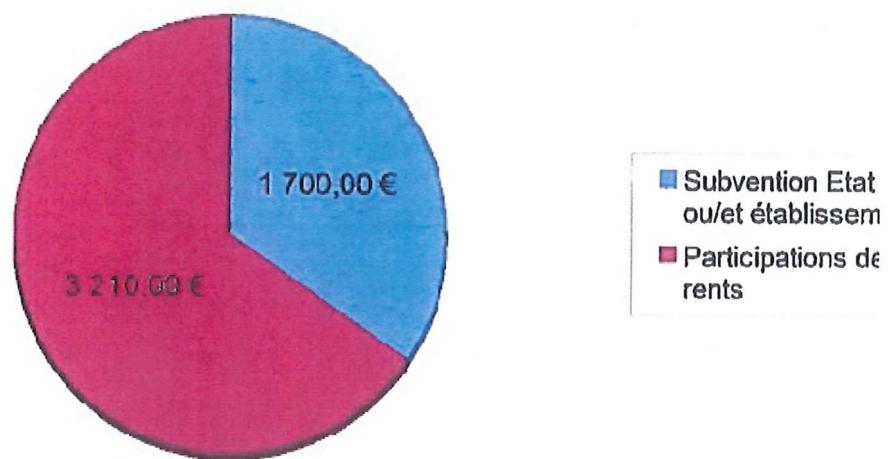
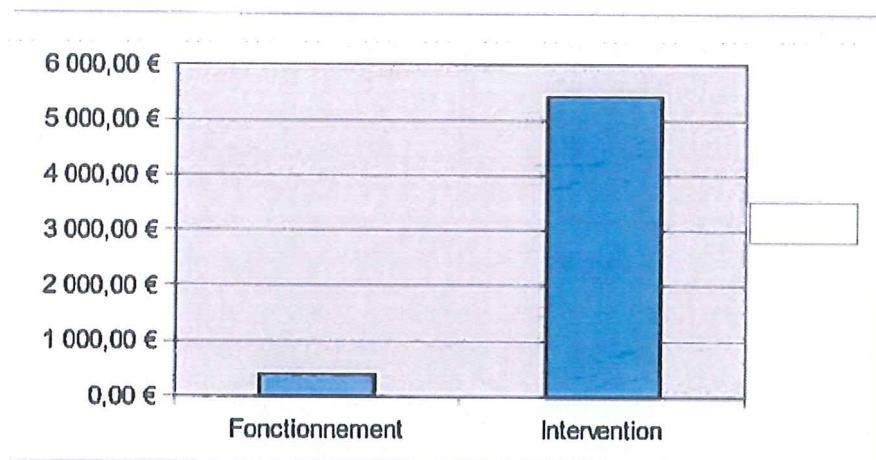
## RECAPITULATIF DU PROJET DE BUDGET 2016

<b>RECETTES</b>	<b>en euros</b>
Solde année antérieure	401,00 €
Colisations	500,00 €
<b>Subvention Etat (CNAS) ou/et établissement</b>	<b>1 700,00 €</b>
Subvention Noël	0,00 €
Participation A.A.S. (Arbre de Noël)	0,00 €
Participations des adhérents	3 210,00 €
Autres (à préciser)	€
<b>TOTAL</b>	<b>5 811,00 €</b>

<b>DÉPENSES</b>	<b>en euros</b>
Fonctionnement	386,00 €
Intervention	5 425,00 €
dont Noël	0,00 €
<b>TOTAL</b>	<b>5 811,00 €</b>

<b>RECETTES</b>	<b>DEPENSES</b>	
Solde année antérieure	401,00 €	Fonctionnement 386,00 €
Cotisations	500,00 €	Intervention 5 425,00 €
Subvention Etat (CNAS) ou/et établissement	1 700,00 €	TOTAL 5 811,00 €
Subvention Noël	0,00 €	
Participation A.A.S. (Arbre de Noël)	0,00 €	
Participations des adhérents	3 210,00 €	
Autres (à préciser)	€	
<b>TOTAL</b>	<b>5 811,00 €</b>	





A handwritten signature is placed over a stylized oval, likely indicating approval or certification of the financial statement.